

ANNULER LA DETTE DE LA RD CONGO ? VOIX DU SUD



Faustin Saleh Bondo, l'Abbé Jacques Bulambo, Nunu Salufa, Sylvain-Dominique Akilimali,
Patient Bagenda, Renaud Vivien, Philippine Cartier

Novembre 2020

Le 30 septembre 2020, un nouvel accord de gouvernement voyait le jour en Belgique, dans lequel on peut lire l'engagement explicite du gouvernement fédéral d'œuvrer en faveur de l'annulation des dettes des pays du Sud¹. Tout en saluant cet engagement², Entraide et Fraternité (E&F) appelle le gouvernement à le concrétiser au plus vite. En cette période de pandémie, annuler les dettes meurtrières doit, en effet, constituer une des priorités des pouvoirs publics, au Nord comme au Sud. C'est ce que nous expliquent quatre des partenaires congolais d'E&F :

- *le Bureau Diocésain de Développement (BDD)/KASONGO (représentée par son directeur Faustin Saleh Bondo),*
- *Change RD Congo (représentée par l'Abbé Jacques Bulambo et Sylvain-Dominique Akilimali),*
- *l'APEF (Nunu Salufa),*
- *le CAB (Patient Bagenda).*

Entraide et Fraternité (E&F) : Le 22 Septembre 2020, le président de la République démocratique du Congo (RDC), **Félix Tshisekedi**, soulignait, lors de son discours à l'Assemblée générale de l'ONU, le contexte exceptionnel de la pandémie. À cette occasion, il a estimé que les efforts de la « communauté internationale » devraient inclure **des annulations de dettes afin de permettre aux pays de se reconstruire**. Comment percevez-vous ce discours de M. Tshisekedi appelant à l'annulation de la dette ?

BDD/KASONGO : Ce discours du président a été apprécié par un grand nombre des Congolais-e-s, surtout en ce moment où la pandémie entraîne d'importantes conséquences néfastes, notamment sur le plan socio-économique. **L'annulation de la dette pourrait effectivement aider notre pays à combattre les effets de la pandémie.**



Nunu Salufa, APEF

APEF : Nous soutenons ce discours, nous demandons l'annulation totale des dettes. Parce que le pays a tant souffert, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours : c'est un pays qui vit dans la misère. Ces dix dernières années, nous avons vécu des conflits armés, au niveau de notre sous-région, le Sud-Kivu. Cela a provoqué une misère sans précédent. **Chaque année, le gouvernement, au lieu de s'occuper de la misère, va donner la priorité au remboursement de la dette extérieure**. C'est un poids pour nous. C'est pourquoi nous demandons l'annulation sans condition de la dette. Cela nous permettrait de nous relancer sur le plan économique, et cela permettrait que la misère soit plus ou moins soulagée.

¹« Le Gouvernement s'engagera de manière constructive dans les discussions sur les annulations de dettes bilatérales et multilatérales », p. 97.

https://www.belgium.be/sites/default/files/accord_de_gouvernement_2020.pdf

² réitéré le 19 novembre par la nouvelle Ministre de la coopération au développement devant les député-e-s : « notre pays poursuivra les efforts du passé pour annuler la dette des pays en développement et exhortera nos partenaires à faire de même », p. 17. <https://www.dekamer.be/FLWB/PDF/55/1610/55K1610018.pdf>

Change RD Congo : L'annulation de la dette est, en effet, indispensable vu que son remboursement contribue au blocage du développement de la RDC. Par exemple, la population n'a que très peu accès aux services sociaux de base et les routes d'intérêt national et de desserte agricole ne sont pas praticables. Le remboursement et les conditionnalités liées à la dette expliquent largement cette situation. **La Covid-19 va encore aggraver cette situation** en alourdissant le poids de la dette congolaise.

CAB : En RD Congo, **les populations n'ont jamais su à quoi ont servi les milliards de dollars** de dettes que le pays doit payer, avec leurs intérêts qui ne font que s'accumuler. Ces



dettes ont servi à enrichir les dirigeants, en grande partie, quand elles n'avaient pas été investies dans des projets de prestige sans impact social, et quand elles n'avaient pas été retournées, sous la forme d'achats de biens et de services auprès de ceux qui avaient octroyé les prêts. Mais selon moi, poser le problème sous l'angle de l'annulation de la dette paraît un peu prématuré. C'est un peu accuser la dette comme le seul frein au bien-être des Congolais-e-s, alors que le problème primordial se trouve dans la capacité des dirigeants, le Président Tshisekedi en tête, à bien gérer les ressources nationales, à mettre le

peuple au travail et à faire de bons investissements qui permettent de produire, de valoriser les énormes potentialités nationales et de canaliser les recettes vers les caisses de l'État. **Il faut éviter que la question de la dette demeure un alibi pour justifier les insuffisances et les mauvaises politiques qui ont marqué les dirigeants congolais** pendant plusieurs décennies.

Quelques chiffres sur la dette actuelle de la RDC³

Fin 2019, la dette publique de la République démocratique du Congo était évaluée à 3,170 milliards de dollars dont 3,081 milliards de dollars de dette extérieure et 89 millions de dollars de dette intérieure, selon les données de la Direction générale de la dette publique.

En **2020**, le gouvernement prévoit, dans son budget, de payer sa dette publique à hauteur de 626 035 049 903 francs congolais (**371,754 millions de dollars**) : soit

- 374 940 392 738 francs congolais (**222,648 millions de \$**) pour la **dette extérieure** ;
- 251 094 657 165 francs congolais (**149,106 M°\$**) pour la **dette intérieure** ;
- 179 472 865 244 francs congolais (**106,575 M°\$**) pour le **service de la dette** (les intérêts)⁴.

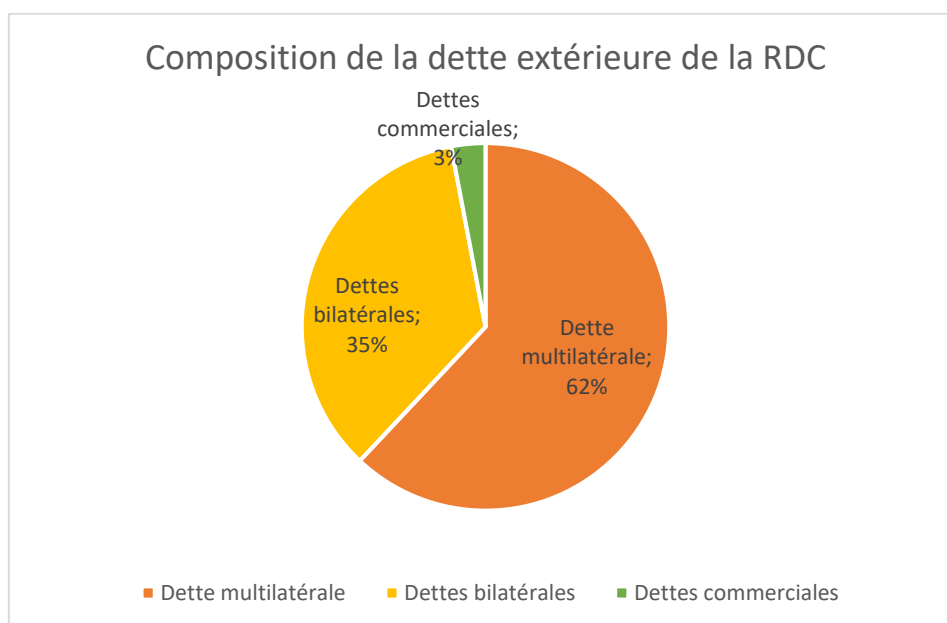
Le poids de cette dette est tel qu'avant même l'arrivée du Coronavirus, la RDC dépensait déjà davantage pour rembourser la dette que pour financer le secteur de la santé. L'État ne prend pas en charge, par exemple, les dépenses vitales relatives au paludisme, la diarrhée, les infections des voies supérieures et inférieures chez les enfants, aux accouchements et à la malnutrition, autant de causes de surmortalité en RDC.

³ Source : <https://deskeco.com/finance>

⁴ 146 613 019 113 francs congolais ou 87,062 M°\$ pour les intérêts de la dette intérieure et 32 859 846 131 francs congolais ou 19,512 M°\$) comme intérêts de la dette extérieure.

En 2020, le Fonds monétaire international (FMI), grâce aux contributions de certains de ses États membres, s'est engagé à alléger la dette de 25 pays pauvres, dont la RDC. Pour la RDC, **cet allègement de dette ne devrait représenter qu'environ 1% de sa dette extérieure.**

La dette extérieure de la RDC est composée en grande partie de la **dette multilatérale** (62%) qui correspond à la partie due aux banques multilatérales de développement, dont la Banque mondiale et le FMI ; suivie des **dettes bilatérales** (35%) qui sont celles contractées à l'égard des autres États ; et des **dettes commerciales** (3%) qui sont dues au secteur privé.



E&F : Comment percevez-vous l'action de la Banque mondiale, qui est l'un des principaux créanciers de la RDC aujourd'hui?

BDD/KASONGO : L'action de la Banque mondiale dans notre pays est largement perçue **comme une deuxième colonisation** sur le plan économique puisqu'elle a créé une dépendance financière de notre pays vis-à-vis d'elle. Pour comprendre cet état de dépendance, il suffit de remonter quelques années en arrière. Lorsque l'ancien président Mobutu est chassé du pouvoir à la fin des années 1990, il laisse derrière lui une dette de plus de 14 milliards de dollars. Le budget de la RDC s'élevait, quant à lui, à moins de 1 milliard de dollars au début des années 2000... Cette situation fait que **les gouvernements suivants ont été obligés d'emprunter à nouveau de l'argent à la Banque mondiale pour rembourser cette vieille dette de 14 milliards de dollars laissée par le régime de Mobutu, sacrifiant des secteurs aussi essentiels que l'agriculture.** Prenons à présent un exemple concret de cette dépendance actuelle. Aujourd'hui, la Banque mondiale finance des projets dans le domaine de la santé, à travers un programme dénommé PDSS (Programme d'appui



au développement du système de santé). Ce programme consiste à offrir les soins gratuits à la population. Mais à la fin de ce programme, comment se soigneront les ménages qui n'ont pas assez de revenus pour payer les soins de santé ? Comment le gouvernement va-t-il rembourser la Banque mondiale, sachant que la dette se rembourse en devises fortes (en dollars américains) ? La réponse est la suivante : en exportant toujours plus ses minerais et ce, au détriment de la population qui continue d'être dépossédée de ses richesses naturelles ! **Si notre pays reste enfermé dans ce système d'endettement, il ne pourra jamais se développer.** Il est donc impérieux de rompre ce cercle vicieux en annulant les dettes afin que la RDC se réorganise, investisse davantage dans le domaine agricole et crée même des industries au niveau local par ses propres moyens et ressources, sans dépendre pour cela de l'aide extérieure.

APEF : Le problème avec cette aide de la Banque mondiale, ce sont les conditions qui y sont attachées. Les conditions ne sont pas bonnes. Un jour, en Belgique, on m'a demandé si on voulait que mon pays continue à recevoir de l'aide des institutions financières internationales. Si on avait le choix, on dirait non, parce que les conditions ne sont pas favorables. Mais aujourd'hui nous n'avons pas d'autre choix. Ce n'est même pas une aide, car **chez nous, en Afrique, une aide, on ne doit pas la rendre.**

CAB : L'action de la Banque mondiale en RD Congo comporte plus d'effets négatifs que positifs. Elle a sans doute donné des milliards au pays, et elle continue d'en donner ; mais a-t-elle jamais mis des conditions pour que les milliards accordés soient bien investis et gérés ? Dans quels secteurs les fonds alloués sont-ils allés ? N'est-ce pas dans des secteurs dits "rentables" ? Rentables pour qui ? Et les mesures prises (privatisations, ajustement structurel, réduction des effectifs des fonctionnaires...) pour accompagner les milliards accordés, n'ont-elles pas d'abord servi à mobiliser davantage des ressources pour payer la dette et ses intérêts ? **L'action de la Banque mondiale n'a pas eu jusqu'ici d'impact réel, concret et perceptible au niveau des populations congolaises,** car son approche n'est nullement compatible avec une vision de développement endogène.

Change RD Congo : Il est clair que les projets de la Banque mondiale ne favorisent pas le développement du pays. Ces projets sont certes financés à hauteur de centaines de millions de dollars mais leur mise en œuvre est très superficielle. Les projets sont, en effet, très mal exécutés. **Les fonds ne viennent pas toujours financer les activités prévues.** En conséquence, il n'y a aucun impact. Au lieu de se focaliser seulement sur le respect des conditionnalités⁵, la Banque mondiale devrait donc analyser si les fonds prêtés servent bien les objectifs escomptés. L'autre problème majeur se situe au niveau de l'imposition des conditionnalités par la Banque mondiale et le FMI. Ces



Sylvain-Dominique Akilimali,
Change RD Congo

⁵ Les conditionnalités désignent l'ensemble des conditions politiques et économiques attachées aux prêts du FMI et de la Banque mondiale ou aux allègements de dettes. Connues également sous le nom de « Plans d'ajustement structurel », elles ont été imposées suite à la crise de la dette du tiers-monde de 1982. Parmi ces mesures que doivent appliquer les pays débiteurs, on trouve l'austérité budgétaire par une baisse drastique des budgets sociaux comme la santé ou l'éducation, l'abandon de l'agriculture vivrière au profit de l'agriculture d'exportation ou encore les privatisations massives des entreprises publiques.

conditionnalités détériorent les conditions socio-économiques de la population. **Par exemple, l'austérité imposée à la RDC fin 2019 a aggravé la précarité de millions d'agents de l'État** dont font partie les enseignant·e·s, **en leur retirant tous les mois 15%⁶ de leurs salaires !** Soulignons qu'un·e enseignant·e touche moins de 100 dollars par mois ! C'est profondément injuste et c'est ce qui explique que les grèves dans l'enseignement public sont fréquentes et durent parfois plusieurs mois. Il faut toutefois reconnaître que **certaines conditionnalités pourraient être positives pour le développement du pays et le bien-être de la population.** C'est le cas de l'exigence de la transparence dans les contrats miniers⁷.

E&F : Arrêtons-nous justement sur les conditionnalités dans le secteur minier. En juillet 2020, le ministre belge de la coopération au développement, Alexander De Croo (aujourd'hui Premier ministre), déclarait à la Chambre des représentants, en réponse à une question parlementaire inspirée par E&F que « *Le gouvernement belge s'est engagé pour renforcer davantage ses relations avec la République démocratique du Congo et, si possible, pour soutenir le pays grâce à l'aide financière fournie par le FMI. Dans ce contexte, le respect des conditionnalités convenues et l'ambitieux programme de réforme en matière de lutte contre la corruption (...) seront primordiales* ». **Pouvez-vous nous parler brièvement du secteur minier en RDC et nous donner votre opinion sur les conditionnalités du FMI et de la Banque mondiale dans ce secteur ?**

BDD/KASONGO : Actuellement, le secteur minier ne profite absolument pas à la population congolaise mais aux multinationales, avec la complicité de certains dirigeants politiques congolais qui en profitent pour s'enrichir. En effet, **ces entreprises privées exportent les ressources minières à l'extérieur du pays en bénéficiant d'importantes exonérations fiscales mais aussi en passant des accords avec certains hommes politiques.** Dans ce contexte de pillage, il en résulte que le secteur minier est devenu la source de plusieurs conflits meurtriers à l'est du pays.

Change RD Congo : Le secteur minier reste complètement opaque, sauf pour certains. Le privilège d'information là-dessus est réservé à un petit groupe de gouvernants au niveau national et, dans une moindre mesure, aux gouverneurs de provinces où a lieu l'exploitation minière. Certains exploitants miniers s'octroient même des sites en toute illégalité et utilisent la production minière comme bon leur semble. L'État congolais a de fait largement perdu le contrôle sur ce secteur. En outre, l'absence de justice distributive paupérise l'État et sa population. Dans ce contexte, des pratiques maffieuses se développent⁸. **Espérons dès lors que les conditionnalités favorisant la transparence pourront être porteuses de croissance économique et d'amélioration des conditions de vies de la population locale.** La transparence permettrait, en effet, aux entités territoriales décentralisées et aux

⁶ Le gouvernement de la RDC assurait avoir rempli, à la fin de 2019, toutes les contraintes imposées par le Fonds monétaire international. Il s'agissait entre autres de réduire le déficit de l'État de près d'un tiers. Depuis le mois d'octobre 2019, les citoyens de la classe inférieure se serrent la ceinture et supportent tout le poids de l'austérité. "C'est un mal nécessaire" a déclaré le vice-Premier ministre en charge du budget, Jean-Baudouin Mayo.

⁷ <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200918-contrats-miniers-en-rdc-le-fmi-fait-pression-et-r%C3%A9clame-la-transparence>

⁸ Lire l'ouvrage de plaidoyer l'organisation congolaise CHANGE : *A quand Responsabilité, Durabilité-Distributivité : Hors la loi, les ressources naturelles paupérissent*, Uvira, Inédit, janvier 2020, p.58.

communautés locales de revendiquer ce que les entreprises minières et le gouvernement central leur doivent pour le développement local. Dans cette même perspective, ces entités et communautés locales sauront comment orienter et discuter les cahiers de charges des entreprises minières. **Cela permettrait au final d'améliorer l'accès des communautés locales aux ressources naturelles** en limitant les spoliations et l'exploitation abusive. Aussi, connaissant les exigences contractuelles en lien avec la protection de l'environnement qui incombent aux entreprises minières, les entités et communautés locales seront en mesure d'en faire le suivi. Sur le plan social enfin, la transparence pourra contribuer à réduire les tensions fréquentes entre les entreprises minières et les communautés locales.



Abbé J. Bulambo
Wilondja, Change RD
Congo

Par ailleurs, **un audit des dettes avec la participation de la société civile** (comme le soutient Entraide et Fraternité) serait salutaire. Celui-ci permettrait de déceler la partie illégitime de la dette congolaise. Un tel audit devrait également s'étendre à tous les contrats liant l'État congolais, comme les contrats miniers.

CAB : Le secteur minier congolais est contrôlé par des oligarchies constituées par des élites politiques (la famille de l'ancien président détiendrait plus de quatre-vingt entreprises minières et titres d'exploitation) et par des multinationales aux contours flous et aux capitaux opaques. **Ces oligarchies prospèrent comme dans un réel Far-West où il n'existe pas de contrôle.** Les recettes des sociétés minières sont lourdement minorées, ce qui amoindrit les taxes et autres royalties en faveur de l'État. Beaucoup des sociétés sont exonérées de paiement des taxes, d'autres opèrent dans une totale obscurité, si pas dans la clandestinité absolue. Il est clair que dans un tel contexte, les conditionnalités posées par le FMI en vue d'une meilleure gestion des ressources minières ne peuvent qu'être un vain mot.

Quelques recommandations de nos partenaires congolais dans le secteur minier

- ☞ Interdire aux exploitants miniers d'utiliser toute méthode qui détruit largement **l'environnement** en exposant la population locale aux catastrophes naturelles fâcheuses ;
- ☞ Réviser le **Code minier** afin de répondre aux exigences de l'intérêt national et des attentes des populations
- ☞ Interdire toute **expropriation ou spoliation** à grande échelle privant les populations locales d'accès aux ressources vitales ;
- ☞ Renforcer le contrôle des mesures de **traçabilité** ;
- ☞ **Publier** les productions minières ;
- ☞ Exiger du Gouvernement qu'il prenne de mesures contraignantes contre les **entreprises minières** qui ne respectent pas la procédure requise pour la signature de cahier de charge ou qui ne réalisent pas le contenu de cahier de charges ;
- ☞ Exiger du Gouvernement qu'il donne régulièrement les rétrocessions équitables et justes aux **Entités Territoriales Décentralisées** ;
- ☞ Exiger du Gouvernement qu'il formalise, redynamise, renforce et opérationnalise le cadre de dialogue permanent inclusif institué par le Ministère national de Mines en 2013 afin

d'amener les titulaires de titres miniers à respecter le **droit d'accès aux ressources vitales** pour les populations locales et à créer des zones de tolérance pour l'**artisanat minier** (sur lesquelles les mineurs artisanaux pourront exercer un droit exclusif d'achat de la production) ;

☞ Poursuivre en justice les atteintes aux **droits humains** commises tant par les entreprises minières que par les services/agents de l'État et veiller à la **réparation** juste des préjudices ;

☞ Exiger du pouvoir central qu'il renforce les capacités et valorise les services étatiques locaux en sanctionnant fermement le **trafic d'influence ou l'immixtion** ;

☞ Exiger du Gouvernement qu'il prenne un acte clarifiant les **quotes-parts** dévolues aux Entités Territoriales Décentralisées et aux Provinces pour le financement des **projets de développement communautaires** ;

☞ Mettre en place des mécanismes de **supervision** des dispositifs relatifs au développement communautaire ;

☞ Exiger des entreprises minières et du Gouvernement qu'ils financent les **alternatives** à la consommation élevée des **ressources naturelles** ;

☞ Exiger du Gouvernement qu'il poursuive **le processus électoral** en organisant les élections locales, urbaines et municipales en vue d'installer les organes locaux de contrôle (Conseil Urbain, Conseil Municipal, conseil de Secteur/Chefferie, etc.) pour l'effectivité de la **décentralisation** en vue de favoriser le **développement local** ;

☞ Exiger du Gouvernement qu'il prenne des mesures contraignantes à l'égard des entreprises de recherche ou d'exploitation qui ne concrétisent pas les **procédures de signatures des cahiers de charges** en bonne et due forme ;

☞ Exiger du Gouvernement qu'il prenne des mesures contraignantes pour accélérer le processus de validation des sites et de création des **zones d'exploitation artisanale** suffisantes, accessibles et exploitables.

E&F : Si la dette congolaise devait être annulée, dans quels secteurs souhaiteriez-vous des **investissements** au Sud Kivu ?

APEF : Ce que je vois en priorité, c'est **l'agriculture**. Parce que c'est un secteur clé dans la vie des gens. Avec l'expérience que nous avons avec Entraide et Fraternité, même si on n'a pas d'électricité, on a besoin de manger, et on peut cultiver. Mettre de l'argent dans l'agriculture, c'est soulager la population. Puis **l'éducation**, parce qu'en tant que femme, j'aimerais que le secteur éducatif ait des moyens pour que les femmes et les filles puissent aller à l'école. Puis **l'eau** et **l'assainissement**.

BDD/KASONGO : Dans notre Diocèse de Kasongo, nous voudrions voir plus d'investissements dans le domaine **agro-pastoral**, les **routes**, **l'électricité** et la **santé**.

Change RD Congo : Pour nous, il y a quatre secteurs prioritaires où les pouvoirs publics doivent s'engager : la gratuité de **l'enseignement**, le soutien à **l'agriculture**, la gratuité de soins de **santé** (le paludisme, la diarrhée, les infections des voies supérieures et inférieures chez les enfants, l'accouchement et la malnutrition) et la construction des **infrastructures routières**.

CAB: Les investissements devraient viser les **infrastructures de base** (les routes, l'électricité, l'eau, l'habitat/le logement) et les secteurs sociaux, principalement **l'enseignement** et la **santé**. Ils devraient également viser les secteurs de haute intensité de main-d'œuvre afin de donner de **l'emploi** aux jeunes (afin de réduire les milices et le banditisme armé, entre autres). L'autre priorité, c'est l'investissement dans la **sécurité** des populations et la protection des frontières du pays : l'armée congolaise est à refaire, autant que la police et les services de sécurité. Un investissement dans le rétablissement de la conscience nationale, de **bonnes mœurs politiques** et une réforme du secteur de la **justice** constitue un autre défi. La **corruption**, l'impunité, le détournement des recettes publiques, l'enrichissement des élites sont autant des tares qui doivent être éradiquées par un investissement humain et politique avisé.

Pour pousser les dirigeant·e·s politiques - et en particulier le gouvernement belge - à prendre leurs responsabilités et à œuvrer pour une véritable solidarité internationale, Entraide et Fraternité mène en 2020-2021 – notamment durant le Carême 2021 - **une campagne pour l'annulation des dettes meurtrières et illégitimes au Sud**, dont celles de la RDC.

Pour approfondir le sujet, visitez notre site sur www.annulerladette.be